Sagim Logis familial
Groupe ActionLogement
Pour mieux vous loger

Le magazine des locataires
Décembre 2021

À VOS CÔTÉS

DE VOUS À NOUS

Informations-Droits-Devoirs des locataires
Sagim/Logis Familial

Loyers

0,42%

Suite aux préconisations de l'Etat, les Conseils d'administration du Logis Familial et de la Sagim ont validé l'augmentation des loyers de 0,42 % en masse au 1er janvier 2022 et ce, dans la limite du loyer plafond de la convention APL.

Bien comprendre votre régularisation

Une fois par an, comme le prévoit la loi du 6 juillet 1989, les charges locatives dans les collectifs (eau, chauffage...) donnant lieu au versement d'une provision mensuelle, font l'objet d'une régularisation.

Un décompte de régularisation vous est alors adressé. Il établit le bilan entre les dépenses réalisées et ce que vous avez déjà versé. Si les acomptes versés ont été plus importants que les dépenses réalisées, la Sagim - Logis Familial vous reverse le trop-perçu. Si les acomptes versés sont insuffisants et que les dépenses réalisées sont plus importantes, il vous appartient de régler le complément.

Pour l'année 2020, l'hiver a été relativement doux et le coût des énergies stable, les dépenses de chauffage ont donc souvent été maîtrisées. Mais attention : pour l'année 2021, avec la hausse du coût des énergies et la durée de chauffe qui peut être plus longue, les charges locatives risquent d'augmenter et d'avoir un impact sur la régularisation de fin du premier semestre 2022.

On vous en dit plus sur votre assurance habitation

En devenant locataire Sagim - Logis Familial, vous vous êtes engagés à souscrire une assurance habitation.

Ce contrat vous protège en cas de sinistre (incendie, dégât des eaux...) Merci de transmettre une copie de votre attestation d'assurance habitation **à jour** avec votre retour de l'enquête Occupation du Parc Social (OPS) 2022 qui sera envoyée par nos services en fin d'année.

PRÈS DE CHEZ VOUS

Quoi de neuf dans notre organisme

Tinchebray bocage : 20 pavillons inaugurés au Prieuré

Stéphane AULERT, Directeur Général Sagim - Logis Familial, Josette PORQUET, Maire de Tinchebray-Bocage, Jérôme NURY, Député de l'Orne et Conseiller départemental, Catherine MEUNIER, Conseillère départementale, des élus locaux et quelques locataires.

Le 25 Octobre 2021 a eu lieu l'inauguration de nos 20 nouveaux logements individuels, «Rue de l'Espérance» à Tinchebray-Bocage. Un programme, certifié QUALITEL NF Habitat HQE - conforme à la réglementation thermique 2012 -10%.

Chacun a pu découvrir les belles prestations de ces nouveaux logements lors d'une visite guidée au sein de 2 logements (thermostat d'ambiance, douche italienne, sèche-serviettes, volets roulants électriques dans toutes les pièces, garage indépendant de 21 m2, avec porte sectionnelle motorisée, 1 panneau photovoltaïque par logement (300W en auto-consommation électrique pour le locataire).

> 8 logements plain-pied T3 de 70m²
> 12 logements T4 de 89 m² (5 en plain-pied et 7 à étage)

Joyeux anniversaire à notre doyenne

Le rendez-vous était pris pour le vendredi 29 octobre 2021 dans le bâtiment René Bazin de La Madeleine pour fêter l'anniversaire de Clémence Fourmont, désormais âgée de 107 ans et doyenne de L'Aigle.

Mme Fourmont Clémence et sa fille, Régine, locataires depuis plus de 52 ans, nous ont reçu chaleureusement à leur domicile. Pour célébrer dignement cet évenement, fleurs et cadeaux lui ont été remis par la municipalité et la Sagim.

Si notre centenaire réside encore à son domicile, elle le doit beaucoup à sa fille, Régine et à son entourage très présent. Nous lui souhaitons tous nos voeux de santé.

3...2...1... Les lauréats sont...

Dans le cadre de la journée internationale de la photographie, un jeu concours «Mon logement dans l'objectif», ouvert à l'ensemble de nos locataires, a été organisé. Après une pré-sélection de 10 photographies par un jury de la Sagim - Logis Familial, puis par vos votes sur notre site internet, 3 lauréats ont pu être récompensés.

> Mme Khadidja CHEHIH (Flers) remporte une Go pro.
> M. Jérémy GUERIN (Domfront en Poiraie) repart avec un appareil photo polaroid.
> M. Olivier DESDOITS (St Pierre d'entremont) gagne une imprimante photo.

Un tirage au sort a également été réalisé parmi les votants, Mme CORVEE Laurence gagne un bon d'achat de 50 € dans un magasin de multimédia.

PROCHE DE VOUS

La mobilité professionnelle

Sagim - Logis Familial fait partie du Groupe Action Logement, dont la vocation est de faciliter le logement des salariés des entreprises privées pour favoriser l'emploi.

Dans ce cadre, les entreprises de logement social et de logement intermédiaire du Groupe Action Logement, qui couvrent la quasi-totalité des territoires français, ont mis en place un Réseau de Référents pour accompagner du mieux possible la mobilité professionnelle des salariés.

En tant que locataire de la Sagim - Logis Familial, vous pourrez bénéficier de cet accompagnement à compter du 1er janvier 2022 sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- Être salarié d'une entreprise du secteur marchand,
- Bénéficier d'un CDI ou être susceptible de bénéficier d'un CDI dans le cadre de votre projet de mobilité professionnelle (nouvelle embauche ou mutation professionnelle),
- Le trajet entre votre nouveau lieu de travail et votre logement actuel est d'une distance supérieure à 70 km ou d'un temps supérieur à 1h30.

L'accompagnement proposé consistera à recueillir votre besoin en logement et à interroger les autres entreprises de logement social et de logement intermédiaire du Groupe Action Logement pour savoir si elles disposent d'un logement adapté. A défaut, un accompagnement pourra aussi vous être proposé pour une recherche dans le parc locatif privé.

Béatrice Legris
b.legris@logis-familial.fr
02 33 82 20 33

Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

Les associations de représentants de locataires :

AFOC — 8 place poulet malassis - 61 000 ALENÇON ☎ 02 33 26 14 52 - Mme PAROISSE

CGT — 43 route d'Urou - 61 200 ARGENTAN / ☎ 02 33 36 53 62 Permanence les mercredis : 14H-17H - M. POSTAIRE

CLCV — Maison Vie Associative - 25 Rue Demée 61 000 ALENÇON ☎ 06 47 47 32 87 - Mme MEZIERE